

LA RESPONSABILITE SOCIO-ETHIQUE DES ECOLES DE JOURNALISME EN AFRIQUE

*Dr BLE Raoul Germain
Département Communication (UFRICA)
Université d'Abidjan - COTE-D'IVOIRE*

L'idéologie du développement a encouragé pratiquement tous les Etats africains à construire des établissements scolaires pour réduire l'analphabétisme, et la pauvreté. Et cela depuis les premières heures de l'indépendance, en 1960. Leur objectif était la construction d'une société moderne, d'où la nécessité de former des citoyens instruits, éclairés, susceptibles de contribuer efficacement au développement du pays.

Des initiatives furent prises, dans ce sens, dans toute l'Afrique afin d'expliquer aux populations les avantages liés à l'instruction et à l'éducation des enfants. Des décrets furent signés pour créer des écoles dans chaque région pour que les jeunes gens et les jeunes filles puissent être inscrits gratuitement ou à très peu de frais, compte tenu du pouvoir très faible d'achat des $\frac{3}{4}$ des populations. Mais surtout, compte tenu des résistances culturelles qui faisaient d'un enfant, « le troisième bras » dans les travaux champêtres. Le but de ces mesures gouvernementales était de préparer la jeunesse à occuper des postes administratifs, en remplacement des agents coloniaux qui retournaient dans leur pays d'origine. Il fallait donc une relève locale, instruite et compétente pour gérer l'administration.

L'administration est un ensemble de compétences diverses et multiples, car il faut aussi bien des magistrats, instituteurs, militaires que des médecins, infirmiers, enseignants, journalistes, etc. Cette exigence a entraîné la création de grandes écoles spécialisées telles que l'Ecole Nationale d'Administration, les Ecoles Normales, l'Ecole des Infirmiers et Sages Femmes d'Etat, des Ecoles de Police et de Gendarmerie, etc.

Le développement du continent dépend donc d'une série de facteurs. A la limite, l'on pourrait dire qu'il est nécessaire de combiner harmonieusement diverses compétences pour atteindre les objectifs de dé-

veloppement. L'école donne la base de l'instruction, ce qui permet ensuite à ceux qui ont les moyens d'accéder aux écoles spécialisées. L'existence de ces formations spécialisées est une condition indispensable pour que les pays africains commencent un décollage économique, facteur de développement. C'est dans ce sens que certains jeunes africains ont appris, dans un premier temps, sur le tas, le métier de journaliste et pour les plus chanceux, dans les structures de journalisme en occident. Mais avec l'évolution des temps, l'Afrique a compris l'importance d'une telle formation sur le continent d'où la naissance de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information (ESSTI) de Yaoundé au Cameroun, le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) à Dakar, l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) d'Abidjan en Côte d'Ivoire, le Centre d'Enseignement et de Recherche en Communication (CERCOM) de l'Université de Cocody, à Abidjan, et depuis quelques années, quelques grandes écoles en Afrique préparent aux diplômés de Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS) en communication. Il n'est pas du tout facile de parler de la formation des journalistes africains parce que les données statistiques font cruellement défaut. Pourtant de cette profession dépendent en effet la généralisation et la diffusion de l'information pour que les citoyens soient au courant de la vie de la cité, dans tous les secteurs d'activité. Malheureusement de 1960 à 1990, trente ans durant, l'Afrique a pratiquement vécu dans les systèmes de partis uniques où la presse était muselée ou alors autorisée pour « grioter » en faveur du pouvoir. Dès 1990, la presse a connu une multitude de titres qui avaient fait espérer les africains quant à une écriture démocratique de l'information. Cette floraison de journaux est née du multipartisme, mais malheureusement ces partis politiques et les journaux qui les soutiennent ont une coloration tribale, ethnique, source de tensions sociales et de crises dans les $\frac{3}{4}$ des Etats.

Si bien que pour un bon nombre de gens, la presse est là comme un bouc émissaire tout indiqué pour porter les péchés capitaux de notre continent. Déformer, désinformer, intoxiquer, manipuler l'opinion publique composerait le métier auquel serait attaché ou condamné le journaliste. Les vicissitudes, voire la montée d'une « presse libre et responsable » ne seraient-elles pas un fait culturel et social autant ou même beaucoup plus remarquable ? certes, on ne saurait fermer les yeux sur les failles et les déviations du système actuel d'information et de communication. Les professionnels de la communication sont les premiers à les reconnaître.

En allant à la rencontre de cet éveil des consciences dont témoignent la pratique et la réflexion d'un bon nombre de journalistes, cet article propose un essai de responsabilité socio-éthique des écoles de Journalisme en Afrique qui se voudrait attentif à la réalité, aux faiblesses, aux aspirations, aux valeurs et aux droits fondamentaux qui sont le fait de la presse contemporaine. C'est cette réalité qui justifie le choix de notre travail car pour qu'il ait de véritables professionnels des médias, l'existence de centres de formation à ce métier s'impose. Mais pas de n'importe quelle manière. D'où la nécessité de réfléchir sur ce sujet délicat mais d'actualité quand on lit que partout en Afrique les systèmes d'enseignement sont malades de leur inadaptation aux réalités spécifiques du continent. Dans ce contexte, il faut se demander quelle contribution les écoles de formation en journalisme peuvent apporter à la vie publique pour être considérées dans la société comme un ferment de sentiment de communauté ? Quel est le genre de responsabilité socio-politique qui revient aux écoles de journalisme dans cette nouvelle société en démocratisation ?

La confrontation même succincte de l'éthique avec les différentes formes de régulation culturelle, avec les prétentions idéologiques, les impératifs du droit, les normes sociales et les lois nous achemine à une notion plus précise de l'éthique de la communication sociale ainsi qu'à la compréhension plus concrète de son champ d'application. La responsabilité socio-éthique des écoles de journalisme se dresse et se définit comme le projet d'une orientation libre et équilibrée du processus d'enseignement des sciences journalistiques dans le sens d'un éveil critique offert aux apprenants. La dimension socio-éthique d'une école pourrait être libellée d'une façon plus

didactique, c'est à dire sa capacité à mettre l'accent sur l'ensemble des valeurs, des normes, des modèles de comportement, fondés sur la reconnaissance du primat de la dignité personnelle et de la priorité du bien commun et préoccupés à orienter les étudiants vers la recherche responsable des objectifs humains de l'information ; ceux-ci se traduisant dans la promotion de tous les droits pour tous. Un tel projet éthique ne saurait être proposé et moins encore imposé de l'extérieur. Sa crédibilité et ses chances d'efficacité viennent du fait qu'il surgit des aspirations et des besoins ressentis par les usagers et les professionnels africains du journalisme. Tout en s'insérant dans les formes actuelles de la culture et de la civilisation, la dimension socio-culturelle des écoles de journalisme africaines doit viser à éclairer et à outiller la critique à l'égard des limites, des contraintes, des obstacles de tout ordre qui entravent la formation de qualité et l'exercice du métier de journaliste.

I - LA LEGITIMATION SOCIO-ETHIQUE DES ECOLES DE JOURNALISME

En répondant à cette question, il est fondamental de dire que les écoles de journalisme ne doivent pas uniquement s'intéresser aux techniques de rédaction comme s'il suffisait de savoir écrire un article, de réaliser une émission de radio et de télévision, pour être un bon journaliste. Si c'était encore le cas, des écoles de presse ne pourraient se défendre contre le reproche d'une insuffisance de programmes d'enseignement ne tenant compte de l'évolution de la société. Or celles-ci, de par leur existence même, constituent un centre de développement doté d'une mission propre et d'un type particulier de fonctionnement. De par leur nature, dans un continent en pleine démocratisation, ces écoles doivent former des citoyens à un métier dont les enjeux sont énormes dans la formation d'une conscience, c'est-à-dire éclairer les populations afin de leur donner les moyens de comprendre la société qui les abrite. Les écoles ont l'obligation de dispenser des enseignements qui expriment clairement les questions politiques, sans complaisance. Bien écrire, ce n'est plus seulement de savoir manier la plume ou le micro, mais c'est surtout donner des informations objectives, sincères, avec des mots qui ne blessent personne, ni ne suscitent la haine entre les différentes composantes de la société.

Lors du séminaire de Yaoundé, sous l'initiative de l'UNESCO, au mois de juin 2001 au Cameroun, il a été également question de la responsabilité socio-éthique des écoles de communication en Afrique. Dans sa note introductive le Représentant de l'UNESCO à Yaoundé, son Excellence Cheik Tidiane Sy déclarait : « ...Nul n'ignore que les systèmes d'enseignement supérieur vivent eux-mêmes des crises majeures et connaissent des problèmes sans précédent. Cela étant, ils ne sauraient être de simples gardiens hautains du statu-quo, ils doivent s'attaquer aux multiples difficultés et crises auxquelles leurs sociétés sont confrontées aujourd'hui comme demain ».

Cette responsabilité socio-éthique a fait l'objet d'échanges intéressants à Yaoundé quand les membres des différentes délégations ont pris conscience d'harmoniser leurs enseignements. Les écoles, de par leur contenu, se sont définies et constituées comme étant à la fois espace d'apprentissage d'un métier et lieu d'observation et d'écoute de la société. En tenant compte de cette exigence, on peut naturellement avancer que la mission de ces écoles est d'abord de mettre le citoyen au centre de toutes les sociabilités, en lui fournissant des informations qui lui donnent la capacité de jouer pleinement sa partition dans le développement du pays. Effectivement, en recrutant des étudiants d'origines, de confessions, d'opinions et d'ethnies diverses, l'école de journalisme se doit d'enseigner les valeurs éthiques afin que les futurs journalistes développent des réflexes critiques quant à la diffusion d'informations justes et objectives. Tout journaliste, en tant que citoyen, a le même droit que les autres d'appartenir à un parti politique de son choix, mais sur le plan professionnel, il a l'obligation de relater objectivement les choses en prenant une distance critique, faisant fi de ses humeurs et de ses intérêts personnels. Là où les droits fondamentaux de l'homme ont été bafoués dans un mépris cynique de la dignité humaine, le journaliste se doit, conformément à sa mission, de condamner ces actes. En favorisant une approche éthique dans tout travail journalistique, les écoles se situent au cœur de l'action socio-politique, quel qu'en soit le contexte.

II - OBJECTIFS ET VALEURS ETHIQUES DES ECOLES DE JOURNALISME

En vue de permettre un enseignement de l'éthique dans les centres de formation, il convient de définir

un cadre d'objectifs qui seront dégagés et analysés dans une considération idéale de l'homme. L'enseignement critique permettra et favorisera le dialogue, les discours et le renforcement d'un consensus sur l'essentiel menant à une action et une politique de paix et de progrès social. Dans un effort de considération intégrale de l'homme et de la société, on pourrait dégager certains objectifs qui mériteraient le qualificatif « d'humains » et sont autant d'exigences à savoir :

- le respect et la promotion de la *dignité* humaine dans tous les domaines de l'action et du journalisme ;
- la mise en valeur de la *responsabilité* comme attitude et qualité de tout journaliste et d'une façon universelle de toute la vie sociale ;
- viser le *bien commun* comme la conscience que la société doit atteindre ;
- au delà de la simple détente ou de l'amusement que cherchent à prodiguer, non sans raison, les journalistes, aller à la rencontre de l'idéal de *bonheur* qui habite l'homme dans ses capacités de rêve et d'accomplissement effectif.

Dans chaque école de formation en journalisme, chacun de ces éléments constitue un sommet, une aspiration plus ou moins consciente, souvent un simple horizon, vers lequel tendent l'homme et la société, et que les écoles ne sauraient esquiver. En ayant pour cible des personnes désireuses d'apprendre le métier de journalisme, les écoles recruteront des étudiants en quête d'ambitions et de professionnalisme, parce que leur travail sera en prise avec les graves problèmes sociétaux.

Malheureusement, à la lecture des divers programmes d'enseignement de la communication dans les universités et grandes écoles en Afrique, lors du séminaire UNESCO de Yaoundé, en 2001, (portant sur l'enseignement de la communication en Afrique), on a constaté que la grille de valeurs éthiques demeure, le plus souvent dans l'ombre. L'éthique ne semble pas véritablement préoccupée les directeurs des structures de formation. Pourtant la *dignité* humaine se dresse comme le sommet dans la considération éthique de la personne. Elle n'émerge à la conscience que dans la mesure où l'homme et le milieu familial, social s'élèvent à la hauteur d'une saisie de l'être humain dans sa singularité et sa gran-

leur propre.

En prônant la nécessité de faire de la dignité humaine l'objectif primordial des écoles de journalisme, la réflexion éthique ne fait qu'allier au-devant de l'expérience des professionnels et des usagers de la presse. Si la *dignité* resplendit comme l'idéal de ce qu'est l'être humain, la *responsabilité* émerge au plan de l'action comme l'apogée de la liberté. Elle sera la qualification de la liberté, toujours menacée d'une double forme d'aliénation : soit de la contrainte, la violence, les pressions et les restrictions venant de la pénurie, du manque des conditions ou moyens d'auto-affirmation et d'auto-détermination ; soit de la licence, la permissivité, la démission face aux caprices, à l'arbitraire des goûts et des passions de la simple facilité ou commodité de vivre. Dans ce sens, il est important de dire aux étudiants en formation que dans le journalisme, la responsabilité éthique se dresse comme une belle et rude conquête. Elle s'affirme comme la conjonction de la liberté et de l'intelligence qui s'ouvre à l'analyse de la réalité, à la connaissance des espaces réels de liberté dont on peut disposer. Elle demande le courage et la force d'occuper et d'élargir ces espaces dans un engagement raisonné et suivi. Elle meurt asphyxiée par l'illusion, les rêves, le subjectivisme porté par les dévaluations ou les surévaluations et la complaisance des journalistes scrupuleux, partisans et cupides. Si la dignité et la responsabilité surgissent comme des propriétés de la personne, de l'homme comme sujet de droits et de devoirs au cœur de la vie sociale, une double référence s'élève comme des objectifs humains en rapport avec la structure et le fonctionnement de la société elle-même : la recherche du *bien commun* et la quête du *bonheur*. Ici encore il s'agit de notions, de sentiments et d'aspiration que l'information véhicule constamment, que les professionnels et les usagers de la presse rencontrent chaque instant, mais surtout dans les moments d'effervescence ou de crise sociale. Malgré le halo d'affectivité qui compromet le contour de leurs significations, les notions générales de bien commun et de bonheur appartiennent à l'expérience et au langage communs. Il faut les analyser, les définir, les employer à bon escient et dans leur juste valeur. Le bonheur s'inscrit comme une exigence intime, consubstantielle à l'être humain, comme sa raison d'être et de vivre ensemble dans les relations courtes ou longues des différentes formes de société.

Confrontons cette notion avec celle de bien commun avant d'analyser leurs rapports souvent analogues avec le monde de l'information. Si le *bonheur* exprime la dimension subjective, la fascination, du bien comme accomplissement de l'existence et la destinée, du désir d'être, d'aimer et d'être aimé, le *bien commun* désigne, d'une façon objective, le sommet de biens et de qualités humaines que la société vise à atteindre. Il comprend la somme des biens matériels et culturels qu'il faut assurer à tous dans un cadre de libertés et de droits. Cet ordre juste, solidaire, pacifique garantira à tous du moins la chance d'accès aux biens et aux droits humains correspondant au degré de culture et d'aspirations de l'ensemble de la collectivité.

Les enseignants devront faire l'effort de rapprocher ces notions quelque peu théoriques de bonheur et de bien commun de la réalité quotidienne de la communication. La compréhension proposée par les médias de masse se trouve dans un rapport dialectique de réception et de diffusion d'une image, d'un sentiment, d'une idée du bonheur et du bien collectif. Voilà ce qui assure la vitalité des différentes fonctions de la communication qu'a évoquées ce chapitre.

III - L'INTERET DE L'ETAT POUR LES ECOLES DE JOURNALISME

Si on se demande à quel domaine concret s'applique l'engagement socio-politique des écoles de journalisme, les spécialistes seront du même avis pour envisager l'ensemble de la vie publique dans le sens d'une contribution des centres de journalisme à la doctrine sociale, d'une prise de position au sujet de l'unité nationale, du développement, de l'ordre économique, politique, de l'éducation, de la démocratie, de la santé pour tous, etc. Au niveau de chaque unité de formation, les écoles doivent s'engager en faveur des matières qui interpellent le futur journaliste sur au-moins, la sincérité car l'objectivité n'est pas une fin en soi. Les unions Nationales de Journalistes en Afrique doivent soutenir ces écoles de formation en participant à la confection des programmes de cours.

Mais surtout l'Etat doit mettre à la disposition de ces établissements des moyens suffisants :

- pour leur permettre de s'équiper car dans

ce domaine, les technologies évoluent très vite ;

- des bourses de perfectionnement ou de recyclage doivent être attribuées afin que les enseignants partent se former eux-mêmes à l'étranger afin de confronter les réalités de leurs programmes avec ce qui se fait ailleurs ;
- mettre à la disposition du personnel enseignant des salaires valorisants de telle sorte à les impliquer de manière responsable dans leur travail quotidien ;
- sécuriser et valoriser le métier d'enseignant pour que le personnel enseignant ne soit plus fragile dans la société. Cette démarche doit faire l'objet de débat à l'Assemblée Nationale pour que la loi consacre la valorisation de ce corps de métier ;
- les subventions importantes sont souhaitées afin que les écoles fonctionnent dans les meilleures conditions de travail, etc.

L'Etat par l'autorité du Ministre de l'Enseignement Supérieur ou par celle du Ministre de la Communication doit vivement exiger des établissements un engagement socio-éthique dans la formation des journalistes. Il y a plusieurs raisons à cela : entre les écoles de journalisme et les autres institutions de l'Etat, il existe des liens multiples. En effet, le journalisme est une forme d'expression du comportement culturel de l'homme et de ses choix intellectuels. Il est en relation étroite et permanente avec les autres modes de comportement dans la société, si bien qu'ils se conditionnent et se soutiennent mutuellement. Même si les écoles ne sont pas les seules institutions, elles n'en rendent pas moins un service inestimable à la société. Aucun Etat ne peut fermer les yeux sur la formation. Dans ce sens, les centres de formation ne doivent plus se limiter au seul apprentissage des techniques journalistiques mais au contraire mener à des applications concrètes dans le domaines socio-politique. La conscience déontologique doit dans une progression constante de l'Etat de droit devenir une norme juridique. Elle doit faire l'objet d'une obligation comme matière spécifique d'enseignement. L'Etat formant le cadre de la communauté doit exiger, et contrôler régulièrement les programmes de formation, car le journaliste qui est un agent incontournable de développement doit bénéficier d'une formation équilibrée, ci-

toyenne, suscitant un réflexe critique constant.

A mesure que les populations voient se rétrécir leur marge de liberté au quotidien, du fait de la bureaucratisation croissante de l'Etat et que les institutions traditionnelles de formation et d'éducation généralement génératrices de sens et de stabilité, passent au second plan pour faire place à une société désormais sans repères, les citoyens éprouvent une angoisse et une frustration grandissantes devant l'absurde mais aussi un besoin urgent d'institutions fondées sur un certain nombre de systèmes de valeurs qui leur permettra de donner à l'existence plus de sécurité et de liberté. C'est là que se situe la grande responsabilité mais aussi le devoir des écoles ou facultés de journalisme et communication sociale, de former utilement et intelligemment ceux qui ont choisi ce métier, à rendre et à diffuser des informations objectives et justes.

Une dernière attitude en découle face à l'Etat : c'est l'exigence qu'il soit transparent, qu'il informe à temps et honnêtement sur ce qui touche le bien général et éveille les inquiétudes de la population, qu'il favorise la recherche et la diffusion d'une information amplement pluraliste, ouverte aux différents courants et tendances.

L'Etat doit enfin se réserver l'initiative en matière de législation pour ce qui concerne n'importe quel centre de formation en journalisme, qu'il soit public ou privé, sur toute l'étendue du territoire.

IV – ECOLES DE JOURNALISME ET SITUATIONS AFRICAINES.

Les trois décennies (1960-1970 ; 1970-1980 ; 1980-1990) du développement furent des échecs. Celle qui vient de s'achever (1990-2000) n'a guère été prometteuse, à en juger par les bilans faits au niveau des organisations internationales spécialisées. Au contraire, on dénonce un peu partout en Afrique, l'imitation aveugle des modèles occidentaux de développement.

Pourtant les africains sont des peuples dynamiques si bien qu'il est aléatoire de fonder exclusivement une stratégie de développement sur un modèle étranger dont le contenu ne cadre pas avec les réalités du continent noir.

Aujourd'hui, les dirigeants et les leaders d'opinion doivent admettre que les objectifs des politiques de

formation et d'éducation ne peuvent être efficaces que dans la mesure où ils sont partie intégrante de politiques de développement, poursuivant ce but par un ensemble de mesures diversifiées et coordonnées entre elles. Cela conduit à l'élaboration d'une politique de développement intégrée, où l'éducation aurait pour objectif de contribuer à la réalisation des objectifs socio-économiques du développement.

Pour coller au sujet de notre travail, nous ajouterons que les matières dispensées dans les programmes d'enseignement du journalisme et des sciences de la communication varient d'une école à l'autre, déjà même, à l'intérieur d'un pays et d'un pays à l'autre. D'une sous-région à l'autre, les programmes sont alors carrément différents. Selon Kwamé BOAFO, chef du bureau exécutif au secteur de la communication et de l'information à l'UNESCO à Paris que nous avons rencontré à Yaoundé en juin 2001, lors de l'atelier de validation des programmes d'études modèle pour la formation en communication en Afrique : « *dans l'Est et dans le Sud de l'Afrique, exception faite de l'Afrique du Sud, l'accent est principalement mis sur la formation professionnelle, avec une prédominance dans les programmes du journalisme de presse écrite et audiovisuelle, de la publicité et des relations publiques. En Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, les programmes d'études combinent généralement des cours théoriques et des cours pratiques ... L'un des handicaps majeurs auxquels la formation en communication en Afrique est confrontée est le manque de professeurs et de formateurs compétents et expérimentés* ».

Au cours de nos échanges, son Excellence Kwamé BOAFO a ajouté une autre raison que tous les participants à l'atelier de Yaoundé savaient déjà. Il s'agit des mauvaises conditions de travail et spécialement des salaires peu élevés des professeurs si bien qu'ils abandonnent l'enseignement pour aller travailler dans le secteur privé ou dans les organismes internationaux.

Mais d'autres analyses du rôle des écoles ou facultés de journalisme vont au-delà de ces critiques et soulignent les relations entre le caractère aliéné et aliénant de la formation héritée des anciennes puissances tutélaires. L'enseignement supérieur a créé une élite dont le langage, le mode de vie et les plans de développement sont des photocopies glacées du modèle occidental, n'ayant aucun fondement sur la spécificité africaine. La plupart des ouvrages de base

aussi bien théoriques que pratiques sont écrits par des auteurs occidentaux et Nord américains. Dans ce sens, comme nous l'avons dit plus haut, la formation en journalisme est complètement en déphasage avec la réalité du continent africain.

Sans entrer profondément dans ce débat, on peut tout simplement avancer la proposition suivante : une politique de développement endogène visant à donner une priorité aux spécificités locales devra aussi s'accompagner de réformes éducatives assez profondes pour redéfinir le rôle et la place de la formation dans l'ensemble des objectifs socio-économiques.

CONCLUSION

De nos jours, l'évolution technologique a mis à la disposition de l'humanité des moyens de communication divers et performants. Mais il n'existe nulle part de pièce sans revers. Dans ce sens, nous partageons l'avis du Révérend Père Mawuto Roger AFAN, lors d'une conférence qu'il a présentée à l'Université Catholique d'Abidjan en février 2002 : « *... malheureusement, il n'y a pas de progrès qui ne soit pas composé (ou décomposé) par des inconvénients. Les avantages, c'est la facilité inouïe de communication, d'information ; l'inconvénient, c'est que le contact humain est rompu entre les interlocuteurs bien qu'il rapproche les hommes entre eux (globalisation) : à force d'être très près de ce qui est loin, on finit par être loin de ce qui est très près.* ».

Pour humaniser donc les rapports entre les individus, il faut nécessairement que l'Etat crée des écoles de formation où l'on donne aux étudiants des programmes de cours qui développent un réflexe citoyen et responsable. Or, on constate un consensus général qui dénonce un ensemble d'insuffisances, de failles et de distorsions qui pèsent sur le système actuel de l'enseignement de la communication et du journalisme. Il y va d'un déséquilibre à la fois quantitatif, se faisant sentir à différents niveaux et sous différentes formes et aux conséquences les plus diverses. A partir de cette situation, les responsables doivent repenser l'organisation des structures de formation en faisant un "check up" total de l'existant.

Une vision qui se veut intégrale de la communication sociale, invitant à revoir l'enseignement du journalisme en Afrique et l'analyser sérieusement dans

ses structures, dans ses agents, son fonctionnement, ses possibilités de réussite et ses échecs éventuels ; il s'agit d'une échelle de valeurs centrée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La détermination de viser et servir les objectifs humains en rehaussant, en respectant et en promouvant l'opinion publique, voilà les grandes lignes de la contribution inestimable des écoles de journalisme et communication sociale.

L'exercice d'une telle responsabilité ne doit pas être spontané. Il exige une éducation et une formation à base de fondement épistémologique qui permettrait aux étudiants de se rendre compte des grands enjeux de leurs futurs métiers. Être responsable, c'est intégrer la connaissance technologique dans une perspective globale, c'est refuser la séparation du vrai ou du descriptif, du bien ou du prescriptif, du beau ou de l'expressif ou de l'esthétique. Mais cela passe obligatoirement par une solide formation en journalisme pour mieux connaître et contrôler chez soi et chez les autres les rapports complexes de la raison et les sentiments, mais aussi pour mieux analyser les systèmes sociaux et communicationnels. Une éthique du journalisme demande que l'acteur assume les conséquences de ses actes, qu'il veille aussi à les prévoir quand c'est possible, qu'il ne se réfugie trop vite derrière des schémas interprétatifs de son action qui déresponsabilisent. Quant à l'Etat, il ne doit pas seulement se charger de réaliser un travail administratif ou de contrôler des procédures. Il doit formuler des évaluations critiques des protocoles non seulement d'un point de vue scientifique mais encore d'un point de vue social, politique, économique : sa responsabilité devrait être politique, soucieuse des valeurs culturelles et éthiques locales et pour faire face à la démocratisation du pays.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARON, Raymond, 1965. *Essai sur les libertés*, Editions Calman- Levry, Paris.
2. ARTADI, Juan, 1978. Responsabilité et liberté in *Autonomie*, pp.176-199
Université de Fribourg, Suisse.
3. BAELEN, Leonard Van, 1960. *Morale du développement* : le problème des pays
en voie de développement, Lyon,
Editions Mappuis.

4. BLE, Raoul Germain, 2000. de la responsabilité éthique des médias et des
journalistes en Côte d'Ivoire, in En-
Quête, N°7, Université de Cocody,
pp. 29-45.
5. BOUDON Raymond, 1975. *Effets pervers et
ordre social*, P.U.F, Paris.
6. BOUDON, Raymond, 1986. *L'idéologie ou
l'origine des idées reçues*, Editions
Fayard, Paris.
7. BOURGES, Hervé, 1978. *Décoloniser l'infor-
mation*, Editions Cana, Paris.
8. CAZENEUVE, Jean, 1970. *Bonheur et civili-
sation*, Gallimard, Paris.
9. COHEN-SEAT, Gilbert, 1958. *Essai sur les
principes d'une philosophie du
cinéma*. P.U.F, Paris.
10. COSMAO, Vincent, 1972. *Développement et
Foi*, Editions du cerf, Paris.
11. DICHTER, Ernest, 1972. *Motivations et com-
portement humains*, Publi-Unions,
Paris.
12. DURANDIIN, Guy, 1982. *Les mensonges en
propagande et en publicité*, P.U.F,
Paris.
13. GENG, Jean-Marie, 1973. *L'information,
mystification*, Editions de l'Epi, Paris.
14. GROSSER, Alfred, 1969. *Au nom de quoi ?
Fondements d'une morale
politique*, Armand colin, Paris.
15. HABERMAS, Juergen, 1973. *La technique et
la science comme « idéologie »*
Editions Gallimard, Paris.
16. HABERMAS, Juergen, 1978. *Raison et légi-
timité*, Payot, Paris.
17. JANKEKEVITCH, Vladimir, 1942. *Du men-
songe*, Editions Confluences, Lyon.
18. KAPFERER, Jean – Noël, 1979. *Les chemins
de la persuasion*, Gauthier-
villars, Paris.

19. LACROIX, Jean, 1965. *la crise de la démocratie, La crise de la civilisation*, chronique sociale, Lyon.

20. LOHISSE, Jean, 1974. *La communication tribale*, éditions universitaires, Paris.

21. MEHL, Roger, 1957. *De l'autorité des valeurs*, P.U.F, Paris.

22. MORIN, Edgar, 1965. *Introduction à une politique de l'homme*, Seuil, Paris.

23. PERIER, Deville, 1978. *La liberté de la presse n'est pas à vendre*, Seuil, Paris.

24. POSSPER, karl, 1978. *La connaissance objective*, P.U.F, Paris.

25. SUAREZ de Miguel, Raul, 1983. "Ethique de l'information" in *Dictionnaire de morale*, pp. 12-74, Fribourg Suisse, éditions universitaires.
